

**POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE
STATION DES UTILITES**



Valeurs limites horaire et journalière pour la protection de la végétation

Communiqué du: **10/05/2019** à **9h30**

Observations: **des 09 et 10 mai 2019**
Terminé

Dépassement de la valeur limite horaire pour la protection de la végétation

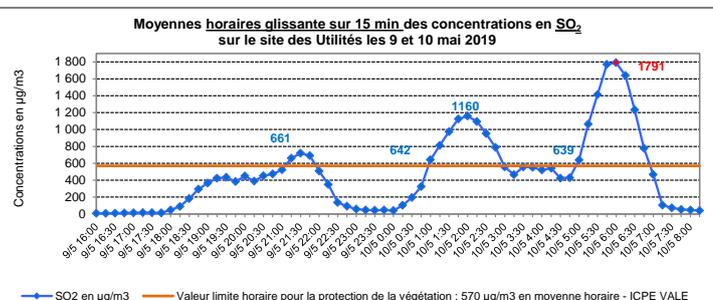
Sur la commune du Mont Dore, dans le secteur de l'usine de Vale NC, la station située dans la zone dite des "Utilités" a mesuré, dans la nuit du 09 au 10 mai 2019, de très fortes concentrations en dioxyde de soufre.

La valeur limite horaire pour la protection de la végétation (570 µg/m³ en moyenne sur 1h), a été dépassée à cinq reprises, à 21h15 le 09 mai avec une concentration moyenne horaire de 661 µg/m³, à 01h00 (642 µg/m³), à 02h00 (1160 µg/m³), à 05h00 (639 µg/m³) et à 06h00 (1791 µg/m³) le 10 mai.

La valeur maximale horaire a été de 1791 µg/m³, mesurée le 10 mai à 06h00.

Les concentrations en dioxyde de soufre sont revenues à la normale à parti de 7h00.

Zones concernées	Commune du Mont Dore, Usine VALE-NC, zone dite des utilités
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire glissante (concentration) - heure d'apparition dépassement(s)	661 µg/m ³ le 09/05/2019 à 21h15 642 µg/m ³ le 10/05/2019 à 01h00 639 µg/m ³ le 10/05/2019 à 05h00
Valeur horaire glissante (concentration) - heure de disparition dépassement(s)	509 µg/m ³ le 09/05/2019 à 22h00 556 µg/m ³ le 10/05/2019 à 03h00 468 µg/m ³ le 10/05/2019 à 07h00
Durée dépassement(s) du seuil des 570 µg/m³ en moyenne sur 1h	1 heure 2 heures 2 heures
Maximum horaire (concentration - heure)	1791 µg/m ³ le 10/05/2019 à 06h00
Moyenne journalière	88.9 µg/m ³ le 09/05/2019



Conditions météorologiques et circonstances

En l'absence de données issues de la station météorologique GORO_USINE, c'est la station GORO_RESIDUS située au nord du site industriel qui fait référence dans ce bulletin. A ce titre, les données de vitesse et direction de vents ne sont pas complètement représentatives du site des Utilités.

Ainsi, d'après les données de Météo France (station GORO_RESIDUS), des vents moyens à forts de 6 à 8 m/s et 11 à 15 m/s en rafales, de secteurs nord-est à est/nord-est ont été observés sur le site industriel de Vale entre 20h et 07h00.

D'après les informations fournies par l'industriel, ce dépassement de seuil s'explique par plusieurs départs de feu qui se sont produits cette nuit à l'intérieur du fondoir de soufre dans le cadre de son redémarrage après la maintenance annuelle.

Ces conditions correspondent à une dispersion préférentielle des émissions de SO₂ vers la zone dite des "Utilités" du site de Vale.

Valeurs Limites ICPE-VALE pour la Protection de la végétation :

VLHPV - Valeur Limite Horaire pour la Protection de la végétation – ICPE VALE : 570 µg/m³ de SO₂ en moyenne sur 1h.
(à ne pas dépasser plus de 9h/an)

VLJPV - Valeur Limite Journalière pour la Protection de la végétation – ICPE VALE : 230 µg/m³ de SO₂ en moyenne journalière.

Seuils et Valeurs Limites pour la protection de la santé humaine (Directive 2008/50/CE) :

SI - Seuil d'information et de recommandation : 300 µg/m³ de SO₂ en moyenne sur 1h.

SA - Seuil d'alerte : 500 µg/m³ de SO₂ en moyenne sur 3h consécutives.

VLH – Valeur Limite Horaire : 350 µg/m³ de SO₂ en moyenne sur 1h.
(à ne pas dépasser plus de 24 h/an)

VLJ – Valeur Limite Journalière : 125 µg/m³ de SO₂ en moyenne journalière.
(à ne pas dépasser plus de 3 jours/an)

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure